



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Assainissement
demande de dégrèvement – n°10/2017**

Date de la convocation : 18/01/2017 Date d’Affichage : 01/02/17 au 22/02/17 Date Notification : 01/02/17
Nombre de membres : * en exercice : 36 * Présents : 33 * Votants : 34

Séance ordinaire du 30 janvier 2017
L’an deux mil dix-sept le 30 janvier 2017 à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	A
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	A	Sarah PIHAN	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Claudine GARNIER	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P		
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme VILLAIN à Mr MACE,

ABSENTS : Mr COSSE, Mr LEMAÎTRE Jean-Marc.

Mr METTE Christian désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

Retour de Madame LAURANSON et de Monsieur MACE.

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 7 décembre 2016, Monsieur MULLER – gérant du Camping « Les Chevaliers de Malte » l’a sollicité pour demander un dégrèvement sur la facture d’assainissement consécutive à une fuite d’eau de 56 m³ en application des dispositions du décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 (attestation d’une entreprise de plomberie indiquant que la fuite est réparée, fuite sur une canalisation d’eau privative),

En effet, ce dégrèvement doit faire l’objet d’une délibération du conseil municipal.

Il demande de bien vouloir prendre connaissance du tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Camping Les Chevaliers	n° 2016 - 4096	21/11/2016	122,58 €

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 33 voix pour, et 1 abstention, (34)***

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à accorder un dégrèvement sur la facture assainissement selon tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Camping Les Chevaliers	n° 2016 - 4096	21/11/2016	122,58 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20170130-2017013010-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-02-2017

Publication le : 01-02-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE